



Stage - Réseau CIVAM

« Les processus de “construction de la connaissance de cause” dans les initiatives de démocratie alimentaire »

Le réseau CIVAM :

Le [réseau CIVAM](#) est un acteur associatif du développement agricole et rural qui œuvre depuis plus de 50 ans pour des campagnes vivantes et solidaires. La spécificité de l'action de ce réseau repose sur la place centrale des agriculteurs et du collectif dans l'innovation, la recherche et l'évolution des pratiques agricoles.

La fédération nationale est organisée en 5 commissions :

- Systèmes de production autonome et économes
- Alimentation durable et solidaire
- Accueil et échanges en milieu rural
- Transmission et Création d'activité
- Genre en milieu rural

Depuis plus de 10 ans le réseau CIVAM s'investit sur les enjeux d'accès à l'alimentation. Il a notamment coordonné le projet de recherche-action Accessible, contribué au projet Territoires à Vivres et participe au Collectif Pour une Sécurité sociale de l'alimentation et à la préfiguration d'un mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation.

Contexte et enjeux du stage :

En France, les initiatives locales de démocratie alimentaire se multiplient. Elles ambitionnent de donner aux citoyens le pouvoir de définir le devenir du système alimentaire. Afin que cette définition soit réalisée de manière “éclairée”, de nombreux projets de démocratie alimentaire organisent un processus de “construction de la connaissance de cause”, c'est-à-dire des actions de sensibilisation, de montée en compétences et de (co)formation des citoyens aux enjeux du système alimentaire. De l'éducation à l'alimentation aux programmes d'apprentissage en commun de groupes de citoyens dans les initiatives de Sécurité sociale de l'alimentation, ces actions peuvent prendre des formes très diverses que ce soit par les thèmes abordés, les outils mobilisés ou l'approche adoptée. En tant que réseau d'éducation populaire et engagé dans différents projets de démocratie alimentaire, Réseau CIVAM s'interroge sur les enjeux et les modalités de la construction de la connaissance de cause dans les initiatives d'accès à l'alimentation.

Missions du stagiaire :

Encadré par la coordinatrice et le coordinateur “Accès à l'alimentation” de réseau CIVAM, le/la stagiaire aura pour mission de :

- Réaliser un état de l'art sur la notion d'alimentation choisie en connaissance de cause.
 - Interroger les notions de “construction de la connaissance de cause” et “d'alimentation choisie” au regard de la littérature académique.

- Produire un recensement et une analyse des procédés, outils et méthodes de construction de la connaissance de cause et de (co)formation des citoyens dans les initiatives d'accès à l'alimentation et de démocratie alimentaire.
 - Entretien avec les acteurs portant des actions de "construction de la connaissance de cause" sur le système alimentaire.
 - Analyser la place donnée aux enjeux agricoles dans ces actions.
- Contribuer aux réflexions et au positionnement de Réseau CIVAM sur le rôle et le potentiel de l'éducation populaire dans les projets de démocratie alimentaire.
- Restituer le travail réalisé (formats à déterminer : présentation en CA, rapport de stage, webinaires, contenus de formations, articles ...)

Profil recherché :

Niveau Master – sciences politiques, économiques ou sociales, agronomie.

Rigueur, méthode et organisation

Autonomie

Qualités rédactionnelles, capacité de synthèse

Un intérêt pour le monde agricole et une connaissance des enjeux liés à la précarité alimentaire seraient un plus.

Conditions :

Poste basé dans les locaux de Réseau CIVAM à Paris (18 rue Claude Tillier, 75012 Paris)

De février à juillet 2024.

Après un mois de stage à 100% présentiel, possibilité de télétravail au rythme d'1 jour/semaine

Quelques déplacements (environ 4-5) sur le terrain peuvent être à prévoir durant le stage.

Indemnités de stage légales + prise en charge de la moitié du titre de transport + titres restaurants

35h

Récupération des heures de déplacement selon convention collective CIVAM

Candidature et renseignements : Adresser CV et lettre de motivation à clement.coulet@civam.org et melanie.theodore@civam.org avant le 14 décembre 2023. Entretiens prévus (visio) le 20 décembre 2023.